



La lettre de la sénatrice

Lundi 19 février 2024

Lettre d'information bimensuelle n°56

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Les braises de la colère des agriculteurs sont encore chaudes et à défaut d'annonces concrètes de la part du Gouvernement, le Salon de l'Agriculture pourrait se dérouler dans un climat tendu.

Assurer notre souveraineté alimentaire avec des produits de qualité et permettre à nos agriculteurs de vivre dignement de leur métier implique qu'ils soient accompagnés pour leur permettre de s'adapter aux nouveaux enjeux environnementaux dans le même temps où ils font face à une concurrence déloyale à l'échelle européenne et mondiale. C'est le sens de mon intervention dans l'hémicycle du Sénat à l'occasion du débat sur l'avenir pour le monde agricole (lire plus bas).

Alors qu'elle assistait à sa première séance au Sénat aux questions d'actualité, j'ai interrogé la Ministre de l'Education Nationale, Nicole BELLOUBET sur l'intenable promesse en l'état du « Choc des Savoirs » promu par le Premier Ministre et qui cristallise la colère des professeurs et des personnels de direction face à la succession de réformes contradictoires qui nuit au bon fonctionnement de notre service public de l'Education.

Le Sénat a par ailleurs, rendu hommage, mardi 13 février à l'un de ses illustres parlementaires en la personne de Robert BADINTER, homme de talent, de conviction et de courage qui marquera à jamais notre assemblée et notre pays.

Enfin, la France s'apprête mercredi 21 février à faire entrer au Panthéon, Missak MANOUCHIAN, poète et combattant Arménien, juif, français de coeur et communiste, avec son épouse Mélinée. Avec ses 22 camarades étrangers entrés dans

la Résistance pour défendre la France contre le nazisme, son sacrifice ouvrira la voie de la libération de Paris.

Bien cordialement à toutes et tous,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT - Mes interventions



AGRICULTURE - Quel avenir pour le monde agricole ?

Mardi 13 février, le Sénat débattait de l'avenir de nos modèles agricoles. Débat au cours duquel j'ai interpellé la Ministre Agnès Pannier-Runacher sur ce qui est le cœur du problème, à savoir le prix payé aux producteurs et le poids des normes qui pèsent sur le monde agricole.

Le cri de colère poussé par les paysans est révélateur d'une profonde inquiétude face aux défis qu'ils doivent relever, confrontés par ailleurs à des attentes contradictoires.

Premières victimes du réchauffement climatique, ils travaillent chaque jour à faire évoluer leurs pratiques en vue d'assurer l'adaptation de leurs fermes aux nouveaux enjeux.

J'ai rappelé à cet effet la nécessité de :

- **Mettre en place une exception agricole**, à l'heure où les traités de libre-échange permettent encore l'importation de produits inférieurs aux

standards européens et tirent les prix vers le bas

- **Instaurer un niveau plancher du prix d'achat au producteur** afin de rééquilibrer les rapports de force dans la chaîne de valeur ;
- **Réviser la PAC pour qu'elle soit plus redistributive** puisqu'aujourd'hui 80 % des aides sont allouées aux 20 % des agriculteurs les plus riches qui pratiquent l'agriculture intensive ;
- **Soutenir les jeunes agriculteurs dans leur installation.**

[Lire la vidéo de mon intervention](#)



COLLECTIVITÉS - Réduire le coût des maîtrises d'ouvrages pour les communes

Mercredi 14 février, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi permettant d'abaisser à 5 % le seuil d'autofinancement pour les investissements des petites communes rurales (rénovation énergétique des bâtiments, du patrimoine, d'eau potable et d'assainissement, de protection contre les incendies, de voirie communale ainsi que ceux concernant les ponts et ouvrages d'art).

Les communes rurales ont des besoins d'aménagement mais bien souvent des budgets contraints. La loi leur impose une participation à hauteur de 20 % aux projets dont elles sont les maîtres d'ouvrage. Cela représente un reste à charge encore trop important pour nombres d'entre elles et les dérogations qui peuvent être accordées au cas par cas par le préfet le sont rarement, car peu connues. En outre, la complexité administrative reste un frein majeur, faute d'ingénierie, si bien que les communes diffèrent ou renoncent à leurs projets.

J'avais d'ailleurs déposé il y a quelques mois un amendement proposant d'attribuer au préfet le pouvoir d'exonérer totalement les collectivités de toute participation au financement d'un projet de rénovation thermique d'un bâtiment scolaire dès lors que les coûts sont disproportionnés au regard des moyens de la collectivité.



ÉDUCATION - L'intenable promesse du "Choc des savoirs"

Mercredi 13 février, j'ai interpellé à l'occasion de la séance de questions d'actualité la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Nicole Belloubet sur la réforme du « choc des savoirs » et en particulier le projet de groupes de niveaux qui remet en cause le collège unique.

À l'heure où nous faisons face à un manque cruel de mixité sociale, le gouvernement persiste dans son projet de réforme. En mettant en place une école à deux vitesses, cette énième réforme cristallise la colère des enseignants et du personnel de direction.

Pourtant, l'urgence pour l'école est ailleurs. L'insuffisance des moyens dont ceux alloués à l'inclusion, les suppressions de postes d'enseignants, la succession des réformes contradictoires ont amené l'école publique au bord de l'effondrement. J'ai rappelé la nécessité de moyens substantiels pour que nos élèves réussissent et s'émancipent : des effectifs réduits associés à une mixité scolaire et surtout des enseignants mieux formés et rémunérés.



ÉNERGIE - Non au recul de la transparence en matière de sûreté nucléaire

J'ai achevé, le 7 février, avec mes collègues au Sénat l'examen du projet de loi qui propose la fusion entre l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

Avec mon groupe, j'ai soutenu le développement de la filière nucléaire à 2 conditions essentielles :

- **la transparence totale** pour permettre l'adhésion des collectivités et citoyens à l'énergie nucléaire et garantir la sécurité ;
- **des compétences et un statut de haut niveau pour les salariés** du nucléaire.

La relance du nucléaire ne peut se faire au prix du démantèlement des services reconnus pour la qualité de leurs études scientifiques et techniques. Il est essentiel de maintenir une indépendance entre les fonctions d'expertise de l'IRSN et de régulation de l'ASN, l'expertise devant rester hermétique aux intérêts économiques et financiers.

[Lire la vidéo de mon intervention](#)



Les Ambassadeurs du Périgord au Sénat

Mardi 6 Février, j'ai, avec mon collègue Serge MERILLOU accueilli les acteurs économiques de la Dordogne du réseau des ambassadeurs du Périgord dont PERIGORD DÉVELOPPEMENT est un acteur majeur.

Réunis pour accompagner les jeunes entreprises ou start-up porteuses d'innovation, ils mobilisent à leurs profits leurs multiples compétences, réseaux et connaissances des marchés étrangers afin d'assurer leur développement dans nos territoires.

J'interroge le Gouvernement

Retrouvez les questions écrites adressées aux membres du Gouvernement :

- [Prise en compte de trimestres réputés cotisés dans le dispositif de travaux d'utilité collective pour le bénéfice du dispositif carrière longue](#)
- [Pilotage national de la lutte contre l'habitat indigne](#)

Retrouvez les réponses aux questions adressées aux membres du Gouvernement :

- [Conséquences de Parcoursup pour la filière sociale](#)
- [Mal-logement, une bombe sociale](#)
- [Saisies sur salaire facilitées par une déjudiciarisation](#)

En circonscription



Réunion DSDEN24 : présentation de la carte scolaire

J'assistais, le 9 février, à la réunion des parlementaires organisée par Madame la Directrice d'académie concernant le projet de carte scolaire pour la rentrée 2024.

À la rentrée 2024, au niveau national l'école publique du premier degré accueillera 55 489 élèves de moins qu'à celle de 2023. La Dordogne n'est pas épargnée avec une baisse prévisionnelle de la démographie scolaire de 413 élèves en Dordogne à la rentrée scolaire 2024. Les services départementaux sont mobilisés pour permettre la poursuite de la politique engagée en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux et l'accompagnement des écoles qui accueillent un public majoritairement fragile.

Il nous a été précisé que les priorités de la rentrée 2024 pour le premier degré seraient :

- le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 dans les écoles les plus défavorisées
- la limitation des effectifs dans les classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves
- l'accompagnement de l'école inclusive
- le renforcement de la brigade départementale de remplacement.

La baisse des effectifs d'écoliers en Dordogne nous oblige, cette année encore, à être attentifs, en lien étroit avec les maires et parents d'élèves, pour

préservent les écoles au cœur de leurs villages et un ratio d'encadrement favorable à l'apprentissage.

Campagne FDVA 2024

Depuis un décret du 8 juin 2018, l'Etat contribue au développement de la vie associative par un soutien financier aux associations dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA).

Le collège départemental consultatif, sous la présidence de Monsieur le préfet et dans lequel je siège en qualité de parlementaire, est chargé d'émettre un avis, à la fois sur les enjeux pour le secteur associatif spécifiques au département, sur les priorités de financement en validant la note d'orientation ainsi que sur les propositions de financement après instruction par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

En Dordogne, la campagne 2024 est en cours jusqu'au 28 mars 2024.

Pour votre parfaite information et celle des associations que vous accompagnez, vous trouverez ci-joint le lien vers le site de la préfecture pour accéder à la campagne FDVA fonctionnement et innovation 2024 :
<https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Service-Departemental-a-la-Jeunesse-a-l-Engagement-et-aux-Sports/Vie-associative/FDVA/FDVA-2-2024>



Truffes en folie à Sorges et Lignieux

Dimanche 28 janvier, je participais à la 34^e fête de la truffe de Sorges et Lignieux en Périgord où j'ai pu assister au défilé des confréries gourmandes ainsi qu'aux intronisations dans celle de la truffe et du foie gras.

Une journée placée sous le signe de la convivialité avec comme point d'orgue comme souvent en Périgord, le banquet réunissant plus de 600 personnes, qui vient mettre à l'honneur l'une de nos spécialités culinaires les plus prisées.



Inauguration de l'Espace Aliénor à Périgueux

À l'invitation de Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, j'étais présente ce 5 février à l'inauguration de l'Espace Aliénor, en présence de nombreux élus.

Ce nouvel espace, qui au delà d'abriter les locaux administratifs du Grand Périgueux, accueille différents services publics intercommunaux et associatifs, fait partie des vastes travaux de rénovation du quartier de la gare, avec la création du pôle multimodal.

Un bâtiment hautement performant où plus de 300 agents travaillent et dont la construction a été soutenue par le Département, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat.

Inauguration à Négrondes



Le 1^{er} février, Madame Françoise Decarpentrie, maire de Négrondes, m'a conviée, ainsi que de nombreux élus, à l'inauguration d'un logement communal tout juste rénové. Les travaux de réhabilitation et de remise aux normes énergétiques ont été accompagnés par le Conseil Départemental ainsi que par l'État, au titre de la DETR.

Ce nouveau logement, situé au coeur du village, est un atout pour cette belle commune et vient compléter les nombreux projets portés par une équipe municipale dynamique.

Articles rédigés par Flavien, élève en 3e au Collège La Roche Beaulieu, accueilli à ma permanence en stage d'observation



Hommage à Robert Badinter

Robert Badinter est décédé le vendredi 9 février 2024, nous laissant en héritage son long combat contre la peine de mort.

En 1973, Robert Badinter publie *L'Exécution*, un ouvrage qui relate le procès de Claude Buffet et de Roger Bontems à la suite duquel l'avocat s'est juré d'engager un combat pour d'abolir la peine ultime.

En septembre 1981, à l'issue d'un des discours les plus marquants prononcés à l'Assemblée nationale, Robert Badinter, alors Garde des Sceaux, met fin à la peine de mort en France.

En 1982, il s'engage aux côtés de Gisèle Halimi dans un autre combat visant à dépénaliser l'homosexualité. D'autres combats s'en suivront, pour la suppression des tribunaux d'exception, les conditions de vie des détenus ou encore pour la création d'un ultime recours en justice avec la Cour européenne des droits de l'homme.

« La peine de mort ne défend pas la société, elle la déshonore ».



Manouchian, français dans son cœur

Le 21 février prochain, Missak Manouchian entrera au Panthéon avec sa femme Mélinée.

Il y a tout juste 80 ans, le 21 février 1944, ce français de cœur et ses 22 camarades succombaient aux balles allemandes.

Survivant du génocide arménien, amoureux des belles lettres, Missak a apporté son soutien aux républicains espagnols durant la guerre civile d'Espagne et a été un Résistant de l'ombre pendant la Seconde guerre mondiale.

En entrant au Panthéon, la France célèbre ce grand personnage de l'Histoire qui n'était pas français de sang mais français de cœur.

Missak et Mélinée ne rentreront pas seuls au Panthéon puisque le cortège funèbre sera bercé par le nom de leurs camarades. Leur entrée dans l'an

des géants illustre leur courage, ainsi que celui de tous les résistants immigrés qui se sont battus pour défendre leurs idées.

« Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense ».

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

- [Maintenir un service public de transports en commun de qualité en Île-de-France](#)
- [Création d'une commission d'enquête sur la paupérisation des copropriétés immobilières](#)
- [Droit de réquisition de biens immobiliers en zone tendue](#)

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailas
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varaillas@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailas.

[Se désinscrire](#)

